

---

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Damase, tenue au 18 rue Centenaire à Saint-Damase, le **18 novembre**, à 13h00, sous la présidence de Monsieur Martin Carrier, maire.

Sont présents : Monsieur Nelson Lavoie, conseiller # 1  
Madame Chantale Gendron, conseillère# 4  
Monsieur Bruno Robichaud, conseiller # 6

Sont absents :

Secrétaire d'assemblée : Madame Vanessa Ruest-Vignola,  
directrice générale et secrétaire-trésorière

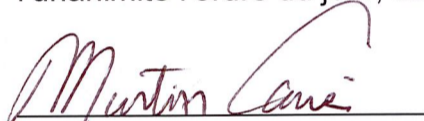
Formant quorum, l'assemblée est déclarée ouverte par le président.

---

**182-20**

**ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAL**

Il est proposé par Madame Chantale Gendron d'accepter à l'unanimité l'ordre du jour, de laisser ouvert l'item varia ouvert



**Maire**

**183-20**

**Administration**

Un malentendu a eu lieu avec Monsieur André Pâquet pour de la tôle usagée. Ce dernier ayant payé une somme de 100\$ au paravent s'est vu recevoir une facture supplémentaire pour corriger le montant dû. Cette facture s'est élevée à 296.90\$. Pour un total de 396.90\$ payé.

Il est proposé par monsieur Bruno Robichaud et résolu à l'unanimité de clore ce dossier ainsi et prendre cet incident comme un exemple pour le futur.

-L'ancien bureau de la directrice générale est annoncé pour la vente jusqu'à la mi-décembre.

-Une offre d'emploi sera mise en ligne pour combler les congés des employés de voirie

**184-20**

**Travaux publics**

Il est proposé par madame Chantale Gendron et résolu à l'unanimité de procéder à l'achat d'un siège de camion vendu par la municipalité de Saint-Noël au prix de 500\$ et de procéder à l'achat de nouveaux pneus pour le Western.

**185-20**

**Levée d'assemblée**

Il proposée par monsieur Bruno Robichaud et résolu à l'unanimité de levée l'assemblée à 14h13.